

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES D'ACTEUR PRAP 2S ALM

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ
PHYSIQUE ET À L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA MOBILITÉ DANS LE SECTEUR SANITAIRE
ET SOCIAL

PUBLIC

Personnels soignants et / ou exposés à la manutention de personne.

Groupe entre 4 et 10 personnes.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S ALM.

DURÉE

La formation se déroule sur **2 journées non consécutives**, soit **14h**.

LIEU

En intra-établissement :

organisées à la demande d'un établissement, sur un autre site et selon le contexte et les besoins.

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

- Une animation vivante et dynamique alternant des apports conceptuels et des mises en situation pratiques;
- Notre relation avec nos clients : un partenariat basé sur la confiance, l'expertise de nos formateurs, le respect réciproque et la confidentialité.

OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de réactualiser les connaissances des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique, à savoir :

- Réactualiser les connaissances des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique
- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique son établissement,
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- De participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

CONTENU

Les journées de recyclage sont un rappel et une synthèse de la formation initiale PRAP 2S ALM.

- **Comprendre l'intérêt de la prévention**
 - » Repérer les différents enjeux pour l'entreprise
 - » Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
 - » Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- **Connaître les risques de son métier**
 - » Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
 - » Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
 - » Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
- **Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.**
 - » Connaître le fonctionnement du corps humain
 - » Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
 - » Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- **Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé**
 - » Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
 - » Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
 - » Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels
- **Proposer des améliorations de sa situation de travail**
 - » A partir des causes identifiées au cours de son analyse
 - » En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
 - » En prenant en compte les principes généraux de prévention.

Formation adaptable en :

→ **INTER-ÉTABLISSEMENT** : un groupe ouvert à des inscriptions individuelles, dans nos locaux.

→ **INTRA-ÉTABLISSEMENT** : organisées à la demande d'un établissement, sur un autre site et selon le contexte et les besoins.

TAUX :

- **De satisfaction** : à venir
- **D'abandon** : à venir

INTERVENANT

La formation est animée par un formateur spécialisé dans les domaines de la Prévention, la sécurité et les Secours. Il est certifié Formateur de formateurs PRAP dans les secteurs Industries, Bâtiments et Commerces (IBC) et Formateur certifié dans les secteurs Sanitaires et Social (2S).

COÛTS INTRA-ÉTABLISSEMENT

Coût : 990€/jour.

Coût total de la formation : 1 980€.

Ce prix comprend les supports pédagogiques et la documentation.

Les frais de déplacement et de repas de notre formateur seront refacturés selon les règles prédéfinies avec le client et en application des barèmes fiscaux en vigueur.

CONTACTS

Directeur et formateur :
Emmanuel WINGENDER

Assistante Pédagogique :
Laetitia HORVATH
Tél. : 03 88 37 22 10
laetitia.horvath@eseis-afri.fr

- **Faire remonter l'information aux personnes concernées**
 - » Identifier les personnes concernées
 - » Utiliser les modes de communication en vigueur dans l'entreprise.
- **Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**
 - » Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
 - » Appliquer ces principes à l'ensemble de ses situations de travail
 - » Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.
- **Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.**
 - » Identifier les enjeux d'un accompagnement
 - » Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
 - » Analyser la situation d'un accompagnement
 - » Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
 - » Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

ÉVALUATIONS

- À l'issue de la formation, une attestation de stage sera remise aux participants.
- Les stagiaires qui auront suivi la totalité de la formation et auront satisfait aux épreuves certificatives pourront prétendre à l'obtention du certificat d'ACTEUR PRAP 2S ALM délivré par l'INRS par l'intermédiaire de l'organisme de formation.
- La validité de ce certificat est fixée à deux ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes interactives (pédagogie active et impliquante) ;
 - Une partie théorique sera effectuée en salle, en respect au référentiel national de l'INRS.
 - La formation « Acteur PRAP 2S » nécessite l'utilisation de matériels pédagogiques servant aux exercices d'application pratique.
 - » 1 fauteuil roulant manuel
 - » 1 fauteuil
 - » 2 lits médicalisés (1 lit pour 5 stagiaires maximum)
 - » 2 draps de glisse (90 X 90)
 - » 1 lève-personne électrique roulant (avec 3 tailles différentes de harnais minimum)
 - » 1 verticalisateur électrique
- Matériel complémentaire :
- » 2 Cannes, déambulateurs, coussins
 - » 1 Roll bord
 - » 1 lève personne électrique suspendu sur rail
 - » 2 tables d'examen
 - » 2 sièges à accoudoirs escamotables
 - » Disques de pivotement
 - » Planchettes de transfert
 - » Siège de transfert ou vidéo de présentation...